



DJIBOUTI

DECLARATION

**PRONONCÉE PAR MME ZEINAB ISMAEL ASSOWEH
CONSEILLERE A LA MISSION PERMANENTE DE DJIBOUTI
AUPRES DES NATIONS UNIES**

DEBAT GÉNÉRAL

LORS DE LA 11EME REUNION DE REVUE DU TNP

NEW YORK, LE 29 AVRIL 2026

VERIFIER A L'AUDITION

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'adresser à votre Excellence, au nom de la délégation de Djibouti, mes sincères et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette importante Conférence de revue du TNP. Nous sommes pleinement confiants que votre leadership avisé guidera nos travaux vers des résultats constructifs et consensuels. Je vous assure du soutien de la délégation de Djibouti.

Djibouti se souscrit aux déclarations faites au nom des groupes des États d'Afrique, Arabes et du Mouvement des Non-Alignés, et souhaite, à titre national, ajouter ce qui suit :

Monsieur le Président,

Cette Conférence d'examen du TNP se tient à un moment critique, dans un contexte géopolitique marqué par des tensions accrues, qui fragilisent le régime de désarmement et de la non-prolifération et l'exposent à des défis croissants, notamment, la modernisation, l'expansion des arsenaux nucléaires, et l'érosion des mécanismes de confiance et de transparence.

Cette conférence constitue une occasion privilégiée d'évaluer la mise en œuvre des obligations des États parties au Traités, dans le respect de ses trois piliers. Alors que nous plaidons tous pour la paix, la stabilité et la non-prolifération des armes nucléaires, le TNP, l'unique mécanisme contraignant, se heurte à des difficultés. Cependant, l'échec des deux précédentes conférences d'examen du TNP et surtout l'obstacle lié à la mise en œuvre des

résultats consensuels issus de la conférence de 1995 et de 2010 présentent des enjeux majeurs pour sauver la viabilité du TNP.

Cette réalité nous rappelle l'urgence de renforcer les efforts collectifs, en faisant preuve de responsabilité, en faveur du succès de cette 11eme conférence du TNP.

Djibouti reste attaché aux principes du TNP, le désarmement, la non-prolifération nucléaires et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Il est important de rappeler que les traités sur les zones exemptes d'armes nucléaires existantes, comme celui de Pelindaba auquel nous sommes états partie, constituent des instruments essentiels au régime de la non-prolifération et contribuent concrètement à la paix et à la sécurité internationales.

A cet effet, nous faisons appel aux États dotés d'armes nucléaires à respecter pleinement le statut de ces zones exemptes en garantissant de manière claire et sans équivoque la non-utilisation et la non-menace d'utilisation de ces armes en toutes circonstances.

Aussi, nous soutenons l'universalisation du Traité d'établissement d'une zone exempte d'arme nucléaires au Moyen Orient. Un tel mécanisme au moyen orient, permettrait de réduire les tensions, de prévenir la prolifération nucléaire et de promouvoir un environnement propice à la coopération régionale et internationale, tout en contribuant de manière significative aux objectifs globaux de désarmement et de non-prolifération.

Monsieur le président,

Nous appelons aux états dotés d'armes nucléaires à privilégier le dialogue, la transparence, et la coopération plutôt que les logiques de dissuasion fondées sur la menace. La véritable force réside dans la capacité à renforcer la confiance mutuelle et à rechercher des solutions collectives aux défis de la sécurité mondiale.

Ainsi, ma délégation lance un appel aux États figurant à l'Annexe II du Traité d'Interdiction des Essais Nucléaires, à reconsidérer leur position afin de permettre son entrée en vigueur rapide ainsi que sa mise en œuvre effective et universelle.

Aussi, nous soutenons l'universalisation du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), et considérons qu'il est un instrument complémentaire au TNP et au TICE.

En outre, Djibouti réaffirme l'importance fondamentale du droit inaliénable de tous les États, en particulier ceux en développement, à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, conformément aux dispositions du TNP sous la garantie de l'AIEA.

Pour conclure, nous appelons à la pleine conscience de la responsabilité morale et éthique qui nous incombe en tant que gardiens de notre planète. Le devoir envers les générations futures doit demeurer une priorité absolue, orientant l'ensemble de nos engagements et de nos décisions, et cela requiert une volonté politique renforcée de la part des États dotés d'armes nucléaires.

Je remercie de votre attention.